

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4574 - LUNDI 21 AOÛT 2023

ELECTIONS SÉNATORIALES

Le PCT conserve sa majorité
au Sénat

Un conseiller accomplissant son droit civique

Les conseillers municipaux et départementaux ont voté hier sur l'ensemble du territoire national dans le cadre des

élections sénatoriales. Au regard des tendances, le Parti congolais du travail (PCT), qui a présenté 55 candidats sur

les 72 sièges à pourvoir, semble conserver la majorité au sein de la chambre haute du Parlement.

Page 16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le comité national prévu
en fin septembre

Réunion préparatoire du CNES

La quatrième session ordinaire du comité national de l'enseignement supérieur se tiendra du 27 au 29 septembre prochain

sur la thématique « Quel enseignement supérieur pour la République du Congo en ce 21^e siècle ». Les participants vont procéder à la validation du document de politique générale du secteur qui prévoit quelques réformes tenant compte du Plan national de développement 2022-2026 et de l'agenda sectoriel de l'Union africaine.

Page 5

SARIS CONGO

La crise des coupeurs de canne
à sucre paralyse la société

Les activités de la Société agricole de raffinage industriel du sucre (Saris Congo) basée à Nkayi, dans le département de la Bouenza, sont perturbées par une crise créée par les coupeurs de canne à sucre qui réclament la suspension des sous-traitants. Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-



Eudes a échangé le 16 août à Madingou avec les autorités locales, les syndicalistes

et les responsables de Saris Congo en vue de régler la situation

Page 5

Éditorial

Parlons sport

Page 2

UDH-YUKI

L'assemblée générale de la base tourne au pugilat

Convoquée le 18 août dernier à Brazzaville, la rencontre de la base de l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-Yuki) s'est transformée en rixe entre les militants faute d'entente. Le calme est revenu au siège de cette formation politique de l'opposition grâce à l'intervention des éléments de la police et de la gendarmerie.

Page 2

ÉDITORIAL

Parlons sport

Plus que tout autre acteur de l'actualité, en matière de football, les joueurs professionnels sont presque des divinités. Ils font la pluie et le beau temps des médias. Après quelques semaines de pause, les arènes sportives ont repris du service et proposent comme toujours des affiches alléchantes en championnats nationaux et internationaux. En tête de la course et jouissant de la renommée de ses clubs, l'Europe sera talonnée cette saison par des concurrents aux ambitions assumées qui veulent eux aussi briller.

Dorénavant, les amateurs du ballon rond regarderont avec intérêt du côté de la Roshn Saudi League ou Saudi Pro League, le championnat d'Arabie saoudite où ont afflué les grosses pointures du football mondial. Comme chacun sait, le feu follet du Real Madrid, de la Juventus, et de Man United, cinq fois Ballon d'or, Cristiano Ronaldo monnaie depuis quelque temps ses services chez les Saoudiens d'Al Hilal. Même s'il prend de l'âge (38 ans), le Portugais à la célébration énergique quand il fait trembler les filets adverses a toujours de la ressource.

Fort de la densité de sa tirelire, Al Nassr, un autre club de la première ligue saoudienne a accueilli le Ballon d'or africain 2022, Sadio Mané. Le Sénégalais n'est plus à présenter depuis son passage virevoltant à Liverpool FC en Angleterre. Quand bien même son court passage au Bayern Munich n'a pas été concluant, le natif de Bambali a plutôt bien commencé son séjour en Arabie saoudite en arrachant avec son club, le 12 août dernier, la Coupe arabe des clubs champions.

Dire que la Saudi Pro League compte désormais dans ses effectifs deux autres « sorciers » de la boule ronde, le Français Karim Benzema, Ballon d'or 2022, désormais sociétaire de Mané, et le Brésilien Neymar Da Silva, en équipe avec Cristiano, les rendez-vous sportifs se corsent de ce côté-là. A ne pas oublier cependant qu'un des leurs, Lionel Messi brille de mille feux de l'autre côté de l'Atlantique à l'Inter Miami aux Etats-Unis. Du haut de ses sept Ballons d'or, l'Argentin peut encore faire douter les candidats à la couronne dorée cette année.

Nos équipes à Brazzaville, Pointe-Noire, Kinshasa, Paris et Bruxelles suivront !

Les Dépêches de Brazzaville

UDH-YUKI

L'assemblée générale de la « base » tourne au pugilat

L'assemblée générale de la « base » de l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-Yuki), convoquée pour le 18 août au siège de cette formation politique, a tourné en bagarre faute d'entente entre les différentes tendances.



Malgré la publication de quelques notes par le directoire de ce parti avec copie aux autorités de la République suspendant toute activité de cette formation politique, jusqu'à nouvel ordre, une frange de militants se réclamant de la « base » s'est organisée pour tenir une assemblée générale dont l'ordre du jour n'était connu ni de la presse ni de quelques autres militants.

Après l'érection des chapiteaux et sièges, un groupe de jeunes gens a surgi de part et d'autres pour empêcher la tenue de cette rencontre. S'en est suivie une bagarre ayant

occasionné des blessés.

Il a fallu l'intervention rapide de la police et de la gendarmerie qui se sont interposées entre les belligérants pour arrêter ces échauffourées qui, à certains endroits, commençaient à prendre une autre tournure.

Il faut rappeler que cet état de faits est la conséquence des divisions qui persistent au sein de cette formation politique malgré les appels à l'ordre lancés par quelques responsables. Ces derniers, joints au téléphone, n'ont pas réagi suite à ces incidents.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

AMBASSADE DU CONGO EN FRANCE

La diaspora congolaise s'unit au sein du HCRCE

Après son lancement officiel le 17 juin dernier à Paris, le Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE) a choisi la célébration des festivités de l'indépendance du Congo, à Suresnes, pour asseoir son assise populaire auprès de la diaspora, en présence du ministre conseiller de l'ambassade du Congo en France, Jean Félix Mokiémo.

Samedi 12 août, profitant du tir groupé réalisé par les organisateurs de la guinguette africaine de Suresnes rassemblant, en même temps et sur le même lieu de l'Esplanade du Mont Valérien, élus de la ville hôte, représentants de l'ambassade du Congo en France, les Congolais de France et d'Europe et les amis du Congo, le HCRCE a distillé auprès des participants son message, à savoir : «Mettre les hommes et les femmes de la diaspora congolaise au cœur du développement du Congo».

Cette cérémonie s'est ouverte par les propos du ministre conseiller traduisant la volonté politique du Congo à accompagner le HCRCE. « Nous sommes ici pour vous accompagner et dire que le Congo doit être dans nos cœurs », a-t-il confié. Et d'encourager le nouvel organe à entretenir auprès des compatriotes, partout où ils se trouvent à



HCRCE aux festivités de l'indépendance du Congo 2023 à Suresnes, France/DR

travers le monde, la flamme vive, l'amour pour la patrie dès qu'il s'agira du co-développement durable de leur pays d'origine.

À l'intention de tous les Congolais vivant à l'étranger, Agnès Ounounou a adressé ses vœux pour une joyeuse fête de l'Indépendance. Bien qu'ils soient résidents dans des pays étrangers, elle a

souligné l'importance pour eux d'être intégrés dans les pays d'accueil respectifs afin de mieux œuvrer pour le Congo. C'est ce que le HCRCE a mis en place.

Il s'agit, pour cet organe, de veiller au processus de la construction de l'avenir, tout en prenant soin de renforcer les compétences organisationnelles et productives

des uns et des autres au point d'apporter par la suite une véritable valeur ajoutée au Congo. Que ce soit pour les porteurs de projets ou les autres acteurs au développement socio-économique, Agnès Ounounou a insisté sur la nécessité de travailler ensemble de manière organisée et coordonnée.

« Dans cette optique, la

diaspora congolaise s'unit et se structure au sein d'une entité fédératrice, le Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger ».

Après les sérieux temps de discours, l'ambiance est vite redevenue festive, ponctuée d'intermèdes musicaux. Les autorités municipales de Suresnes se sont dites fières d'accueillir autant de monde à la guinguette africaine, en ce jour spécial où il était question de fêter par anticipation le soixante-troisième anniversaire de l'accession du Congo à l'indépendance. Répondant à la presse, Jean Félix Mokiémo a demandé aux ressortissants congolais, établis dans les pays de la juridiction de l'ambassade du Congo en France, d'être unis et de porter leurs efforts pour le rayonnement du Congo, les rassurant au passage de l'éventuel appui institutionnel prévu pour y parvenir.

Marie Alfred Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Temps présent : le profil bas ou la bravade?

En un temps plus court que l'on ne l'imaginait, les relations internationales sont entrées dans une période d'incertitude que n'explique pas seulement le conflit éclaté le 24 février 2022 entre la Russie et l'Ukraine. Certes, la guerre à l'est de l'Europe en est un motif d'aggravation mais avant la mise à exécution par Moscou de son objectif controversé de « démilitariser et dénazifier Kiev », le souffle de l'instabilité n'avait cessé d'agiter plusieurs régions du monde.

Pour ce qui concerne l'Afrique, les prises de pouvoir par les militaires successivement au Mali, en Guinée, au Burkina Faso en 2021 et 2022 en est une parfaite illustration. Sachant que le continent n'est pas isolé du reste de la planète, la politique internationale globale a pris un coup supplémentaire avec la nouvelle incursion des hommes en uniforme sur la scène nigérienne le 26 juillet

dernier. Un putsch « de trop » pour certains ; un acte « logique » écrit à l'avance pour d'autres.

Si l'on ne peut pas parler de l'histoire qui se répète, on est tenté de se rappeler la violence de la brise ayant transpercé l'Afrique à la fin des années 1980. Dans le sillage de la chute du mur de Berlin, la convocation des Conférences nationales souveraines dans de nombreux pays du continent était alors une démarche salvatrice pour le renouvellement des élites politiques moyennant la mise hors-jeu des régimes établis pour certains depuis de longues années.

La comparaison avec ce à quoi l'on assiste aujourd'hui vient de ce que dans les deux cas l'enchaînement paraît le même : les Conférences nationales d'hier s'en prenaient à des pouvoirs accusés de faire du surplace, mais on n'oublie pas le rôle joué par le discours accompagnateur venu de l'extérieur ; les

juntas militaires d'Afrique de l'Ouest déposent les régimes auxquels elles attachent les malheurs des pays qu'elles gouvernaient. Le discours extérieur lui est foncièrement opposé à ces subrogations du fait qu'elles mettent à mal les édifices démocratiques en cours d'élévation.

La vérité est que nul ne sait exactement où conduiront les jeux de prise de pouvoir par les militaires qui se déroulent sous nos yeux en Afrique de l'Ouest. La crainte légitime d'un effet domino mobilise cette partie du continent à travers ses organisations communautaires, mais les décisions que préconisent ces dernières n'emportent pas l'assentiment des populations des pays concernés. En cherchant à s'y mêler d'une manière ou d'une autre, les puissances extérieures se rendent compte de la complexité de la situation sur le terrain.

D'où cette question fondamentale : que doivent faire ces puissances ?

Adopter un profil bas en prenant le temps de l'observation nécessaire ou tenter le tout pour le tout pour chasser les usurpateurs quoi qu'il en coûte ? Dans l'un ou l'autre cas, elles imiteront nécessairement les dirigeants des pays africains pris au début des années 1990 dans la tourmente des conférences nationales souveraines nourries au biberon de la démocratie : certains choisirent le profil bas laissant passer la bourrasque, d'autres résistèrent au vent du changement mettant à mal la cohésion nationale.

Tout compte fait, le dernier mot était revenu au peuple, il avait salué l'avènement de la démocratie et l'avait accompagné. Mais affamé, il peut changer d'avis, applaudir l'usurpation et défilier même le ventre creux en faveur de ses représentants. Le peuple ? Tant qu'il n'est pas nourri, on ne peut le faire changer de raisonnement.

Gankama N'Siah

GESTION DES ACTIVITÉS AGROPASTORALES

Un protocole d'accord pour la formation des jeunes

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et l'Institut congolais d'appui au développement « Agri-Congo » ont signé, le 19 août, un protocole d'accord dans lequel les deux parties s'engagent à la formation des jeunes aux techniques de production et de gestion des activités agropastorales.

Le Plan national de développement 2022-2026 pour la construction d'une économie forte, diversifiée et résiliente, plaçant l'agriculture parmi les six piliers, la formation de personnels qualifiés dans le secteur agricole devient une nécessité. L'Etat et Agri-Congo ont exprimé leur intention d'établir les bases d'un partenariat pour la mise en œuvre des formations qualifiantes aux techniques de production et de gestion des activités agropastorales pour ainsi appuyer le projet du centre d'insertion des jeunes à Aubeville, dans le département de Madingou. Le but étant la formation des jeunes en décrochage scolaire, les sans-emplois ou désœuvrés aux différents métiers.

Ce accord prévoit l'installation des activités agropastorales sur les espaces mis à la disposition par le ministère (aménagement parcellaire et équipement), l'acquisition et le transport du matériel et des intrants. La formation des jeunes aux techniques de conduite des activités de maraîchage, de cultures vivrières, d'élevage de porcins, de petits ruminants



Hugues Ngouélondélé et Gabriel Ondongo échangeant les parapheurs/Adiac

et de production agricole mais aussi la formation des jeunes à la gestion des exploitations agricoles et des organisations socioprofessionnelles sont des pistes à exploiter ainsi que le suivi et l'accompagnement des jeunes exploitants formés dans les domaines de (maraîchage, d'élevage et de cultures vivrières).

Le ministère s'engage à désigner deux représentants pour le suivi-évaluation du projet. Il va rechercher des partenaires et investisseurs locaux pour assurer la réalisation du projet et identifier les ressources financières disponibles qui seront nécessaires à la mise en œuvre du projet volet par volet. L'Etat s'engage à mettre en place une commission mixte Etat-partenaire qui permettra d'identifier et de sélectionner les jeunes apprenants ayant le profil pour intégrer le cycle de formation. Agri-Congo, le partenaire représenté par Gabriel Ondongo, rédigera et soumettra à l'Etat un projet sur les conditions générales voire particulières et financières, applicables au protocole d'accord.

James Golden Eloué

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

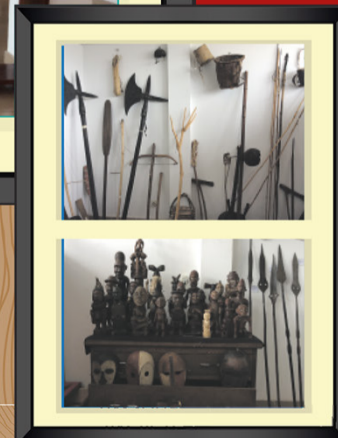
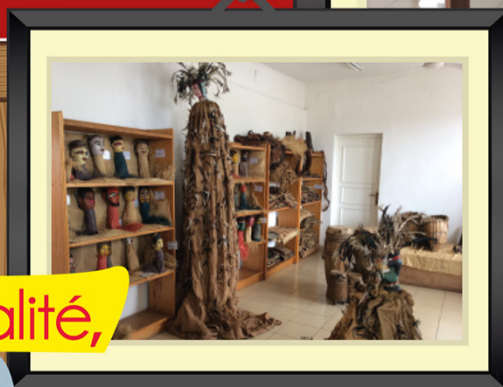
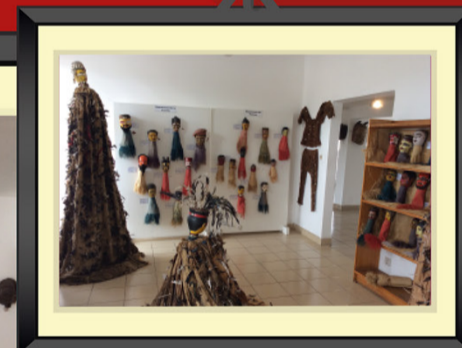
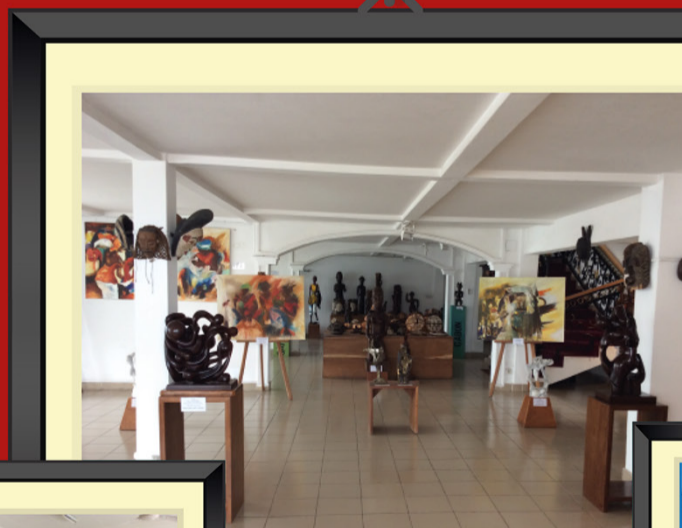
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

INDUSTRIE SUCRIÈRE

La crise des coupeurs de canne à sucre paralyse Saris Congo

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a eu le 16 août à Madingou et à Nkayi des séances de travail avec les autorités locales du département de la Bouenza ainsi que les responsables et syndicalistes de la Société agricole de raffinage industriel du sucre du Congo (Saris-Congo) pour trouver des solutions idoines à la crise des coupeurs de canne à sucre qui demandent la suspension des sous-traitants.

Installée en République du Congo depuis plusieurs années, Saris-Congo est une entreprise spécialisée dans la production du sucre. Employant directement plus de 3500 personnes, la société traverse depuis quelque temps une crise due aux coupeurs de canne à sucre entraînant des perturbations dans les activités de l'entreprise. Ce qui suscite de plus en plus des inquiétudes quant à l'avenir de l'entreprise dans le département.

Après avoir écouté les différentes parties prenantes et pris note de leurs préoccupations en présence du préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, et du secrétaire



Le ministre Fylla entouré de Jules Monkala Tchoumou et de Rigobert Maboundou DR

général de la Task Force, Rigobert Maboundou, Antoine Thomas Nicéphore

Fylla Saint-Eudes a souligné l'importance du dialogue et de la concertation pour résoudre ces problèmes. Il a également encouragé toutes les parties à travailler

ensemble pour trouver des solutions durables. Reconnaisant l'importance du secteur privé dans le développement économique du pays, il a rappelé la nécessité de préserver les emplois et de garantir la stabilité des entreprises.

Jules Monkala Tchoumou et Rigobert Maboundou ont, quant à eux, exprimé leur soutien à la société Saris Congo et manifesté leur volonté de travailler ensemble pour résoudre les problèmes rencontrés. Notons que le capital de Saris-Congo est détenu à hauteur de 66 % par Somdiaa et à 34 % par l'Etat congolais. Il s'élève à quelque 13 milliards de FCFA.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Stèv Simplicie Onanga installé dans ses fonctions

Le nouveau directeur général de l'Amont pétrolier, Stèv Simplicie Onanga, a pris son service officiellement, le 19 août, à Brazzaville, une semaine après sa nomination au conseil des ministres. L'élaboration d'une politique nationale des hydrocarbures et d'une stratégie de gestion du patrimoine pétrolier figure parmi les défis du promu.

Le nouveau directeur général de l'Amont pétrolier a été installé à l'issue d'une brève cérémonie empreinte des us et coutumes de l'administration publique congolaise, présidée par le professeur Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures. Stèv Simplicie Onanga est le premier directeur général de l'Amont pétrolier suite aux récentes réformes opérées au sein du département ministériel.

En réalité, le promu n'est pas un inconnu dans le milieu pétrolier ; il était le directeur général des Hydrocarbures jusqu'à son éclatement à quatre directions générales. Avec la nouvelle configuration, les compétences seront axées sur les activités de l'amont pétrolier. « Le premier défi consiste à élaborer la politique nationale des hydrocarbures pour une meilleure gestion des ressources. Nous allons assurer la gestion du patrimoine pétrolier », a déclaré le nouveau directeur général.

L'équipe de Stèv Simplicie Onanga devra également assurer le suivi de l'exécution des programmes d'activité des sociétés pétrolières, notamment en termes d'exploration, de développement des activités et d'exploitation des ressources pétrolières. Il s'est alors engagé à veiller au strict respect des lois et règlements de la République en matière pétrolière.

En rappel, l'unique direction générale des Hydrocarbures a été dissoute, conformément au décret du 8 août 2022. Celle-ci a été divisée en cinq administrations : une inspection générale des hydrocarbures, une direction générale de l'amont pétrolier, une direction générale de l'aval pétro-



Stèv Simplicie Onanga

lier, une direction générale de la valorisation du gaz et une direction générale de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier. Les réformes internes au ministère des Hydrocarbures visent à préparer le pays vers la transition énergétique et à répondre aux aléas du marché pétrolier. Pour la maîtrise du marché, par exemple, l'État entend mettre en place des outils de contrôle adéquats qui seront gérés par la direction générale de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier... Pour l'amélioration de l'approvisionnement du marché local en carburant et la construction d'une nouvelle raffinerie, la tutelle s'appuiera sur l'expertise de la direction générale de l'aval pétrolier.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE

Le Conseil national de l'enseignement supérieur se prépare

La réunion préparatoire visant à faire quelques réglages pour la réussite de la 4e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur (CNES) s'est tenue, le 17 août, à Brazzaville sous l'égide de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel.



Réunion préparatoire du CNES/Adiac

La 4^e session ordinaire du CNES aura lieu du 27 au 29 septembre prochain. « Quel enseignement supérieur pour la République du Congo en ce 21^e siècle » en est le thème général. Les travaux vont reposer essentiellement sur la validation du document de la politique générale de l'enseignement supérieur ; la digitalisation de l'enseignement supérieur ; l'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Les travaux s'organiseront en plénière et en atelier. Le développement de chaque thème sera suivi d'un atelier qui fera l'objet de la restitution en plénière.

Le document de la politique générale de l'enseignement supérieur qui sera validé lors de cette session propose un certain nombre de réformes en termes d'organisation et de structuration. Le document tient compte du contexte actuel du Plan

national de développement et de l'agenda sectoriel de l'Union africaine.

Par ailleurs, la digitalisation de l'enseignement supérieur, une des problématiques à l'ordre du jour de la session, facilitera, entre autres, l'adaptation du rythme des apprentissages à travers les plates-formes de l'enseignement à distance. Ainsi, le concept de l'université virtuelle prendra forme. L'employabilité des étudiants formés dans les établissements d'enseignement supérieur permettra, quant à elle, à assurer une meilleure adéquation entre la formation universitaire et les possibilités d'insertion professionnelle.

Les participants à la 4^e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur sont des membres de droit et des invités. Ils vont intervenir aux débats conformément aux dispositions du règlement intérieur de ladite session.

Rominique Makaya

JUSTICE

Quatre Congolais condamnés pour trafic de perroquets gris

Le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire (TGIPN) a condamné, le 10 août, à deux ans de prison ferme quatre Congolais jugés coupables de capture, circulation illégale et commercialisation de quarante-cinq perroquets gris du Gabon, une espèce intégralement protégée par la loi.

Blaise Ekofo, Harrys Sita, Martial Ntondelé et Bravo Éric Malonga sont aussi assujettis à payer à l'Etat une amende solidaire de deux millions de FCFA adossée à trois millions de FCFA pour dommages et intérêts.

A l'issue de la première audience tenue le 6 juillet dernier, ces trafiquants d'une espèce de faune sauvage protégée avaient reconnu les faits qui leur étaient reprochés. Les plaidoiries et réquisitions de cette affaire avaient eu lieu à l'audience du 20 juillet 2023, à l'issue de laquelle le verdict avait été prononcé.

Les quarante-cinq perroquets gris du Gabon avaient été capturés dans la Réserve naturelle de Tchimpounga, dans le département du Kouilou, avant d'être placés dans deux cages par l'un de ces quatre présumés trafiquants. Ce dernier aurait transporté ces perroquets du lieu de la capture pour Pointe-Noire avec l'objectif de les vendre.

L'interpellation de ces trafiquants s'était faite, le 28 juin dernier à Pointe-Noire et, avait été réalisée par les éléments de la section de recherche judi-



Les quatre condamnés/Adiac

Les animaux sauvages ne sont pas un moyen de divertissement et ne devraient pas être des animaux de compagnie. Ils peuvent être porteurs de maladies contagieuses à l'homme et vice versa. Il est important de ne pas capturer, abattre, blesser ou de détenir ce genre d'animaux proche de sa famille

ciaire et de ceux de l'Escadron de sécurité et d'intervention de la Région de gendarmerie de Pointe-Noire, en collaboration avec les agents de la Direction départementale de l'économie forestière de cette ville ainsi qu'appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Après la saisie, les quarante-cinq perroquets gris du Gabon avaient été aussitôt confiés aux responsables de la Réserve naturelle de Tchimpounga dans le département du Kouilou où ils reçoivent les soins appropriés de l'équipe de vétérinaires de l'Institut Jane Goodall avant de retrouver leur liberté dans la nature.

Signalons que les animaux sauvages ne sont pas un moyen de divertissement et ne devraient pas être des animaux de compagnie. Ils peuvent être porteurs de maladies contagieuses à l'homme et vice versa. Il est important de ne pas capturer, abattre, blesser ou de détenir ce genre d'animaux proche de sa famille.

Fortuné Ibara

FORMATION

Des actions correctives attendues pour l'éducation non formelle dans le Pool

Après avoir évalué l'action pédago-andragogique dans le département du Pool, la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Alphonsine Yockah Okondo, a indiqué que les choses devraient être améliorées pour mieux amorcer la prochaine rentrée des classes.

« Nous avons répertorié toutes les préoccupations évoquées par les directeurs et les animateurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation du Pool de manière à nous préparer pendant les vacances, à mettre en place des stratégies pour répondre à ces préoccupations. Il s'agit de faire en sorte que les approches d'alphabétisation et de l'éducation non formelle soient confortées et redéployées pour répondre aux attentes de l'ensemble de la communauté », a fait savoir Laure Alphonsine Yockah Okondo, à l'issue de l'échange avec les directeurs et animateurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation à Kinkala, dans le département du Pool, qui compte une trentaine de centres.

Les préoccupations évoquées par les directeurs et les animateurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation du Pool sont en effet liées, entre autres, au déficit des animateurs, au manque de structures



Evaluation de l'action pédago-andragogique dans le Pool/Adiac

d'encadrement et de matériel didactique. Dans le département, neuf centres sont fermés par manque d'animateurs.

« Quand un centre n'a qu'un seul animateur, il est difficile d'encadrer les enfants », a souligné Valérie Okogna, une

animatrice de l'un des centres d'alphabétisation et de rescolarisation du Pool en saluant l'initiative de la direction gé-

nérale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle qui permet aux acteurs de voir ensemble quels sont les éléments de réponse à apporter face aux différentes préoccupations.

Il convient de rappeler que l'évaluation faite par la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle est un bilan de l'action pédago-andragogique 2022-2023 suite à la publication des résultats des examens d'Etat. Au baccalauréat, le département du Pool a occupé la onzième place avec un taux de réussite de 42,38% tandis qu'au brevet d'études du premier cycle ce département est arrivé en quatrième position avec un taux de réussite de 70,98%.

En réalité, les défis à relever pour la direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle sont grands non seulement dans le département du Pool, mais aussi dans d'autres localités. Des actions correctives nécessitent donc des moyens conséquents pour parvenir à relever ces défis.

Rominique Makaya

« Nous avons répertorié toutes les préoccupations évoquées par les directeurs et les animateurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation du Pool de manière à nous préparer pendant les vacances, à mettre en place des stratégies pour répondre à ces préoccupations. Il s'agit de faire en sorte que les approches d'alphabétisation et de l'éducation non formelle soient confortées et redéployées pour répondre aux attentes de l'ensemble de la communauté »

GABON

L'opposition désigne un candidat unique face à Ali Bongo

Une partie de l'opposition gabonaise réunie au sein de la plateforme Alternance 2023 a désigné vendredi Albert Ondo Ossa comme son candidat unique pour affronter le président sortant, Ali Bongo Ondimba, 64 ans, candidat à un troisième mandat.



Albert Ondo Ossa

Albert Ondo Ossa, professeur d'économie à l'Université Omar Bongo de Libreville, a été préféré à cinq autres candidats. Il a surclassé ses principaux concurrents Paulette Missambo, présidente de l'Union nationale (UN) et Alexandre Barro Chambrier, président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM). Cinq autres candidats étaient en lice. Tous ont consenti à ne pas participer aux élections législatives pour éviter une dispersion des voix. Cette année, les autorités ont instauré un bulletin unique contenant la photo du candidat à l'élection présidentielle et celle du député de son parti. La plateforme Alternance 2023 ambitionne de dissoudre l'Assemblée nationale si son candidat est élu président de la République.

L'élection présidentielle aura lieu le 26 août prochain. Avec le désistement de cinq candidats, il reste en course 14 candidats, dont le président sortant Ali Bongo Ondimba.

Outre l'élection présidentielle, cette année, le Gabon organise le même jour des élections législatives et locales.

CENTRAFRIQUE

OCHA annonce plus de 8 milliards de francs CFA pour soutenir les actions humanitaires

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a annoncé samedi un financement de plus de 8 milliards de francs CFA (environ 13 millions de dollars) pour soutenir les actions humanitaires dans le sud-est de la République centrafricaine, a déclaré Ag Ayoya Mohamed, coordonnateur des actions humanitaires dans le pays.

Cette annonce a été faite lors de la célébration de la Journée mondiale de l'aide humanitaire à Zémio, dans la préfecture de Haut-Mbomou, dans le sud-est du pays, où plus de 7.000 déplacés internes ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence. Selon le responsable onusien, Zémio, Obo, Bambouti et Mboki, tous dans le Haut-Mbomou, bénéficieront du soutien financier annoncé dans les semaines à venir.

Il a, par ailleurs, remercié la générosité de tous les donateurs grâce auxquels des ressources ont pu être mobilisées pour agir et aider les personnes vulnérables vivant dans la région du Haut-Mbomou.

L'annonce du soutien financier est faite quelques jours après que l'OCHA a dénoncé les incidents sécuritaires impliquant des humanitaires dans le pays où au moins un incident affecte les humanitaires tous les deux jours, soit 90 incidents de janvier à juin 2023.

Xinhua

SOMALIE

L'ONU nomme un nouveau coordinateur résident pour le pays

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a nommé George Conway comme son nouveau représentant spécial adjoint pour la Somalie auprès de la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (Manusom) et coordinateur résident en Somalie.

M. Conway sera également le coordinateur humanitaire en Somalie, où la situation humanitaire reste extrêmement alarmante, avec environ 8,25 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et d'une protection et plus de 3,2 millions de personnes déplacées.

«M. Conway succède à M. Adam Abdelmoula, du Soudan, qui a été nommé coordinateur résident en Syrie et à qui le secrétaire général est reconnaissant pour son dévouement et ses services en Somalie», a déclaré l'ONU dans un communiqué publié vendredi soir.

M. Conway, qui a plus de 20 ans d'expérience critique dans la prévention des crises et la consolidation de la paix, est actuellement déployé en tant que représentant

spécial adjoint par intérim du secrétaire général/coordonnateur résident/coordonnateur humanitaire pour la Somalie pour la deuxième fois, ayant déjà occupé le poste à titre intérimaire en 2019.

Il est détaché du bureau de crise du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à New York.

Auparavant, il a été directeur de pays pour le Pnud en Somalie (2013-2019) et a également occupé plusieurs postes de haut niveau au sein du Pnud, notamment en tant que conseiller stratégique du bureau régional pour l'Afrique, directeur de pays par intérim du Pnud au Soudan du Sud, chef des programmes au Sud-Soudan (Soudan), selon le communiqué.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE LE COURRIER DE KINSHASA LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

RESSOURCES NATURELLES

L'Afrique, future place majeure des chaînes d'approvisionnement

Forte de l'abondance de ses ressources naturelles et d'un marché à la consommation en pleine expansion, le continent africain a une opportunité historique de s'inviter dans les chaînes d'approvisionnement technologiques mondiales, a indiqué la Cnuced.

Qu'il s'agisse de l'automobile, de la téléphonie, du photovoltaïque, l'Afrique peut devenir une destination manufacturière de premier plan pour les industries à forte intensité technologique et un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement mondiales, a expliqué la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) dans son rapport 2023 sur le développement économique en Afrique. L'abondance des ressources indispensables à la tech mondiale sur le continent et l'essor d'un marché de consommation locale font de l'Afrique un endroit pertinent pour implanter des unités de production, notamment pour le marché des pièces automobiles, des batteries des smartphones, des médicaments de base ou encore des photovoltaïques, selon la Cnuced.

L'atout de son sous-sol

À titre d'exemple, en 2022, la République démocratique du Congo était le plus grand producteur de cuivre en Afrique, avec 1,8 million de tonnes métriques - et au-delà de l'exploration et de l'extraction, le pays est une destination potentielle pour l'affinage de produits métalliques destinés au secteur des véhicules électriques.

Comme pour la RDC, le premier atout de l'Afrique pour s'imposer dans ces domaines est son sous-sol, selon la Cnuced. Le continent recèle une petite moitié des réserves mondiales de cobalt et de manganèse - deux métaux essentiels à la fabrication de batteries électriques par exemple - mais aussi une production significative d'autres matériaux vitaux : argent, titane, nickel, lithium, graphite, etc. Mais pour favoriser un tel développement, les pays africains devraient toutefois obtenir de meilleurs contrats miniers et licences d'exploration

Renforcer la position de l'Afrique dans les chaînes d'approvisionnement

Par ailleurs, l'Afrique offre également des avantages tels qu'une main-d'œuvre plus jeune, sensibilisée à la technologie et adaptable, et une classe moyenne en plein essor, connue pour sa demande croissante de biens et de services plus sophistiqués. « C'est le moment pour l'Afrique de renforcer sa position dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, alors que les efforts de diversification se poursuivent. C'est aussi l'occasion pour le

continent de renforcer ses industries émergentes, de favoriser la croissance économique et de créer des emplois pour des millions de personnes », a déclaré la secrétaire générale de la Cnuced, Rebeca Grynsan. L'expansion des chaînes d'approvisionnement

Le financement des chaînes d'approvisionnement a augmenté de 40%

en énergie en Afrique est également une occasion d'accélérer l'action climatique. À l'heure actuelle, seuls 2% environ des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables sont destinés à l'Afrique.

Selon le rapport, la valeur du marché africain du financement des chaînes d'approvisionnement a augmenté de 40% entre 2021 et 2022, atteignant 41 milliards de dollars. Mais cela ne suffit

Le rapport est un appel aux dirigeants africains à se concerter et à mettre en place les réglementations et infrastructures adéquates pour décider les investisseurs à franchir le pas. « Nous exhortons les pays africains à éviter d'être enfermés dans la fourniture « simplement » de matières premières, ce qui se traduit par une intégration de très faible valeur aux chaînes d'approvisionnement mondiales », a écrit Rebeca Grynsan.

En attendant, dix-sept pays africains, dont l'Angola, le Botswana, le Ghana et l'Afrique du Sud, ont déjà mis en œuvre des réglementations sur le contenu local afin de soutenir la croissance des chaînes d'approvisionnement locales et de favoriser le transfert de technologies. Sur un autre plan, la Cnuced souligne la nécessité d'un allègement de la dette pour offrir aux pays africains une marge de manœuvre budgétaire leur permettant d'investir dans le renforcement de leurs chaînes d'approvisionnement, étant donné qu'ils paient en moyenne quatre fois plus pour emprunter que les États-Unis et huit fois plus que les économies européennes. Le PIB du continent africain est passé de 4,5% en 2021 à 3,7% en 2022.

Noël Ndong

« Nous exhortons les pays africains à éviter d'être enfermés dans la fourniture « simplement » de matières premières, ce qui se traduit par une intégration de très faible valeur aux chaînes d'approvisionnement mondiales »

pour les métaux utilisés dans les produits de haute technologie et les chaînes d'approvisionnement. Cela renforcerait les industries nationales, en permettant aux entreprises locales de concevoir, d'acheter, de fabriquer et de fournir les composants nécessaires.

continent de renforcer ses industries émergentes, de favoriser la croissance économique et de créer des emplois pour des millions de personnes », a déclaré la secrétaire générale de la Cnuced, Rebeca Grynsan. L'expansion des chaînes d'approvisionnement

pas. Le continent peut mobiliser davantage de fonds en éliminant les obstacles au financement des chaînes d'approvisionnement, notamment les défis réglementaires, la perception des risques élevés et l'insuffisance de renseignements en matière de crédits.

NIGER

Le CNSP convoque un dialogue national inclusif

Le général Abdourahmane Tiani a annoncé, le 19 août, l'organisation d'un dialogue national inclusif qui vise à « poser les fondements d'une nouvelle vie construite sur des piliers ancrés sur les valeurs du peuple nigérien ».

Les forces vives de la nation ont trente jours pour soumettre leurs propositions parmi lesquelles une transition qui « ne saurait aller au-delà » de trois ans.

Pour le président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, l'ambition n'est pas de confisquer le pouvoir. Par ailleurs, il a mis en garde contre une intervention militaire qui « ouvrirait une boîte de Pandore » et « ne serait pas une promenade de santé ». « La Cédéao s'apprête à agresser le Niger en mettant sur pied une armée d'occupation en collaboration avec une armée étrangère. Ni le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie ni le peuple nigérien ne veulent d'une guerre. Mais si une agression devait être entreprise, elle ne sera pas la promenade de santé à laquelle certains croient. Les forces de défense nigériennes ne se déroberont pas, soutenues par le Burkina Faso, le Mali et la Guinée. Notre ambi-

tion n'est pas de confisquer le pouvoir », a-t-il déclaré. En outre, le général Abdourahmane Tiani a assuré de sa « disponibilité à tout dialogue pour autant qu'il tienne compte des aspirations du peuple nigérien ». Une série d'annonces qui intervient en pleine mission de la Cédéao à Niamey. Menée par l'ancien président du Nigeria, Abdulsalami Abubakar, la délégation de l'organisation ouest-africaine a rencontré le président renversé Mohamed Bazoum.

La rencontre s'est faite en présence du nouveau Premier ministre. Les émissaires de l'organisation sous-régionale étaient venus se rendre compte des conditions de détention du président renversé. Selon ses partisans, « Mohamed Bazoum vit dans le noir, sans électricité qui lui a été coupé. Il ne peut pas sortir et est séquestré ». « Le président renversé ne se porte pas mal et a le moral », selon des sources proches de la délégation.

Yvette Reine Nzaba

Paris sollicitée pour aider à la libération de Mohamed Bazoum

Des manifestants tiennent un panneau de l'ambassade de France après un rassemblement en soutien aux militaires putschistes au Niger, le 30 juillet 2023 à Niamey.

Environ 1500 militaires français sont stationnés au Niger, en vertu d'accords de défense entre les deux pays. Ces accords ont été dénoncés par les militaires qui ont pris le pouvoir au Niger, mais cette révocation n'est pas reconnue par Paris qui considère qu'ils ne représentent pas les autorités légitimes du pays. Dans les heures qui ont suivi le coup d'État, « une demande a été formulée d'appui à une intervention de l'armée nigérienne pour libérer le président Bazoum », a indiqué à une source proche du dossier. « Mais les loyalistes ont changé de camp et rejoint les putschistes. Les conditions n'étaient donc pas réunies pour satisfaire cette demande d'appui », a précisé cette source, qui n'a pas précisé la nature de l'aide que Paris aurait pu potentiellement apporter. Quelques jours plus tard, le 31 juillet, les auteurs du coup d'État avaient accusé la France de vouloir « intervenir

militairement ». Dans un communiqué lu à la télévision, ils avaient affirmé que « la France, avec la complicité de certains Nigériens, a tenu une réunion à l'état-major de la Garde nationale du Niger, pour obtenir des autorisations politiques et militaires nécessaires ».

Mohamed Bazoum est toujours retenu par les nouveaux dirigeants du Niger et les pays occidentaux et africains multiplient les mises en garde contre la détérioration de ses conditions de détention et de son état de santé. La Cédéao, de son côté, menace d'une opération militaire pour restaurer l'ordre constitutionnel, tout en privilégiant une issue diplomatique à la crise. Une délégation d'émissaires de la Cédéao est arrivée samedi à Niamey afin de tenter une nouvelle médiation, ont indiqué à l'AFP des sources proches de la Cédéao et du président renversé.

N.Nd.

PRÉSIDENCE DE LA SADC

Joao Lourenço succède à Félix Tshisekedi

L'Angolais João Lourenço est le nouveau président de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) et succède à son homologue congolais, Félix Tshisekedi.

Le président angolais a pris le bâton de commandement, le 17 août, à Luanda en marge du 43e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation sous régionale. Faisant le bilan de son mandat, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a salué la solidarité des États membres de la Sadc qui ont pris « la décision courageuse de déployer une mission en République démocratique du Congo (RDC) (SAMIDRC) pour soutenir les efforts de lutte et de neutralisation des activités du groupe terroriste M23 ». Le président de la République a indiqué que « la résurgence du M23 soutenu par le Rwanda a engendré de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire à l'est de la RDC ». « Cette guerre nous imposée injustement a provoqué des déplacements massifs au sein des populations qui vivent actuellement dans des conditions d'extrême précarité, engendrant ainsi une grave crise humanitaire qui ne cesse de se dégrader



Passage de témoin entre les Présidents Félix Tshisekedi et João Lourenço

au fil de la persistance du conflit », a-t-il poursuivi. Le président Tshisekedi a également indiqué que le peuple congolais garde toujours confiance en la capacité des Forces armées de la RDC (Fardc) à venir à bout de l'en-

nemi, tout en se réjouissant de l'appui annoncé de la SAMIDRC. Malgré les défis sécuritaires en RDC et dans la région, il a appelé la Sadc à accélérer le processus de ratification du protocole visant à faciliter la circulation des

personnes. « Il est encourageant de constater que les États membres ont pris des mesures pour supprimer l'obligation de visa. Nous félicitons le Botswana et la Namibie d'avoir ouvert la voie en permettant à leurs

citoyens de franchir la frontière entre les deux pays sans avoir besoin d'un passeport », a-t-il déclaré.

Sur les autres aspects des réalisations sous son mandat à la tête de la Sadc, le président Tshisekedi a évoqué l'amélioration de la connectivité dans la région grâce à un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 85 %, le lancement du certificat d'origine électronique de la Sadc pour accroître la fluidité du commerce intrarégional et soutenir l'industrialisation régionale. Il est également revenu sur la facilitation du transport des minerais de la RDC et de la Zambie vers l'extérieur grâce au corridor logistique angolais de Lobito. En cédant le fauteuil de la présidence de la Sadc, le président congolais s'est déclaré convaincu que le programme de développement régional de cette organisation atteindra de nouveaux sommets. Après cette passation de pouvoir, les participants au sommet de Luanda se sont retirés pour des travaux à huis clos. Une déclaration finale est attendue ce soir.

Alain Diasso

PDL-145 T

Sama Lukonde note une évolution positive

Le Programme de développement local (PDL) des 145 territoires dispose déjà d'environ quatre cents ouvrages déjà prêts, selon le comité de pilotage présidé par le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde qui note une évolution positive du projet sur le terrain.

Le comité de pilotage stratégique du PDL des 145 territoires (PDL-145 T) s'est réuni, le 17 août, dans la soirée à l'Hôtel du gouvernement à Kinshasa, autour du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. A cette réunion, on a noté la présence de la ministre d'Etat chargé du Plan, du vice-ministre du Budget et celui de l'Aménagement du territoire, des ministres des Finances, de la Santé publique, de la Formation professionnelle et des Ressources hydrauliques.

Il a été question de l'évaluation de la mise en œuvre de ce programme phare du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce, depuis les

dernières réunions après le lancement effectif des différents travaux sur le territoire national. S'exprimant à la presse, le Porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, a confirmé qu'il y a déjà plus des 300 à 400 ouvrages déjà prêts. « C'était une réunion du Conseil opérationnel national qui se charge de la supervision du projet. Il était question de faire l'évaluation depuis les dernières réunions après le lancement effectif des différents travaux sur le territoire national. Il faut dire que nous avons été plutôt satisfaits de voir que, malgré certaines difficultés, notamment dans



Le Premier ministre Sama Lukonde présidant la réunion d'évaluation du PDL-145 territoires

certaines territoires dans l'Est, mais toutes les agences ont bien évidemment lancé tous les travaux », a-t-il expliqué. Et le ministre de la Communication et des Médias a précisé : « Aujourd'hui, s'il faut faire une évaluation

de tout ce qui a été dit, il y a plus de 300 à 400 ouvrages qui sont déjà prêts. Vous savez que nous attendons dans le cadre de ce programme à peu près 1200 écoles, 500 ou 700 centres de santé, 145

bâtiments administratifs. Nous sommes plutôt satisfaits que, dans les jours qui viennent, on va plutôt faire une programmation pour qu'on commence la phase des inaugurations pendant que d'autres composantes seront en train de se mettre en place ». Signalons que le comité de pilotage stratégique s'occupe du suivi de la mise en œuvre du projet de développement à la base des 145 territoires. Et donc, les choses se précisent de plus en plus pour la matérialisation de cet important projet qui va déclencher le développement de la République démocratique du Congo à partir de la base.

Martin Enyimo

MARCHÉS PUBLICS

Un recadrage indispensable du gouvernement

Se référant à un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a lancé un processus de redynamisation de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) en République démocratique du Congo. Le 18 août dernier, une étape importante a été franchie avec l'installation officielle d'un nouveau conseil d'administration de l'établissement public.

L'objectif du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, est d'avoir un œil sur toute la chaîne de la commande publique en RDC. Pour y parvenir, l'ARMP, organe de contrôle placé sous sa tutelle, doit « fonctionner correctement et de manière efficace ». Le vendredi passé, devant de nombreux agents et cadres, le cabinet du Premier ministre a procédé à l'installation officielle du nouveau conseil d'administration. Sa mission sera de tout mettre en œuvre pour faire rayonner l'établissement public en vue de lui faire jouer son rôle régalien dans la régulation des marchés publics sur toute l'étendue du territoire national.

Selon le cabinet du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde suit de très près la situation de l'organe de contrôle dans le cadre des efforts de son gouvernement pour assainir le système de passation des marchés publics en RDC. Avec l'aide des partenaires,

le pays a gagné en son temps son pari de mettre à niveau sa législation pour l'adapter aux standards internationaux. L'ARMP, organe normatif né de la mise en œuvre de la réforme, garantit une transparence du système des marchés publics et des délégations des services publics, de procédures de passation, d'attribution, d'exécution et de contrôle des marchés publics.

Pour la petite histoire, la législation de 1969 présentait de nombreuses failles et n'arrivait plus à assurer la transparence et la cohérence du processus de passation des marchés publics. La réforme de 2010, matérialisée par la Loi 10/010, a mis fin à quarante années de pratiques occultes dans la commande publique en RDC. Toutefois, un rapport de l'IGF a contraint le gouvernement à prendre des mesures urgentes pour recadrer la situation. « Quand le Premier ministre a pris ses fonctions, il n'a pas

voulu procéder à des réformes immédiatement, mais à la suite du rapport que nous avons reçu de l'IGF, il a été obligé de pouvoir prendre un certain nombre de mesures », a expliqué le directeur du cabinet, Paul Ngondakoy Nkoy-ea-Loongya.

Aujourd'hui, Sama Lukonde a pris l'option d'accélérer la cadence. Après la désignation des autorités provisoires pour assurer la transition, la présidence de la République a nommé les membres du conseil d'administration. Et le processus devrait continuer sans problème, a prévenu la primature. En effet, la primature veut s'assurer aujourd'hui de la maîtrise totale de la commande publique. L'idée est d'être au courant de tous les actes des autorités contractantes de la République à Kinshasa et partout ailleurs, dans le vaste territoire national. A ce jour, beaucoup de contrats continuent à échapper au contrôle de l'ARMP. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

AFRIQUE-EUROPE

La rupture de câbles sous-marins perturbe les communications

Trois câbles sous-marins essentiels qui relient la côte ouest de l'Afrique à l'Europe ont été simultanément coupés, affectant les communications internationales entre les pays au sud de la République démocratique du Congo et l'Europe, selon un communiqué publié par Angola Cables.

Les câbles concernés sont WACS, SAT3 et ACE. La rupture s'est produite à environ 150 km de l'embouchure du fleuve Congo et pourrait avoir été causée par le fort courant du fleuve, selon le communiqué. Les détails exacts de la rupture et de ses causes n'ont pas encore été élucidés. « Les consortiums qui gèrent les systèmes sous-marins concernés travaillent déjà à la réparation des câbles, et les communications devraient être rétablies d'ici le début du mois de septembre », a fait savoir le câblo-opérateur angolais.

En raison de l'incident, l'Angola connaîtrait « une légère dégradation » de la qualité de l'Internet, a indiqué l'opérateur, ajoutant que la société avait un plan de secours pour connecter l'Internet de l'Angola à celui du Brésil et des Etats-Unis.

Noël Ndong

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

ARMP

Paul Gaspard Ngondakoy préside la cérémonie de remise et reprise

Au nom du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, son directeur de cabinet, le Pr Paul Gaspard Ngondakoy Nkoyea-Loongya, a présidé le 18 août à Kinshasa la cérémonie de remise et reprise entre le nouveau conseil d'administration de l'Autorité de régulation des marchés publics, (ARMP) et l'ancien.

Tout en remerciant le conseil d'administration sortant pour le travail abattu, le directeur de cabinet du Premier ministre, Paul Gaspard Ngondakoy, a félicité le nouveau conseil d'administration qu'il a invité à tout mettre en œuvre pour faire rayonner cet établissement en vue de lui faire jouer son rôle régalien dans la régulation des marchés publics à travers le pays. «*Je voudrais simplement dire que l'ARMP, un des établissements publics sous la tutelle du Premier ministre, est un maillon important dans l'exercice des pouvoirs qui sont reconnus au Premier ministre en tant que chef du gouvernement. L'ARMP est une structure créée pour assurer la transparence dans le processus de passation des marchés publics. Je me souviens, quand la Loi de 2010 a été votée, j'étais encore au Sénat en ce moment-là, c'était une des Lois importantes. L'idée de base qui a prévalu, c'est que l'ordonnance-Loi de 1969 qui régissait encore à cette époque-là les marchés publics dans notre pays avait été jugée obsolète parce qu'elle ne parvenait plus à assurer la transparence, la cohérence, et donc l'efficacité de la commande publique. Il fallait donc adapter notre législation aux normes modernes telle qu'édictées par l'OCDE*», a-t-il dit.

Et d'ajouter : «*Avec le soutien des partenaires, il y a eu un nouveau système de la commande publique qui*



Ngondakoy entouré des PCA entrant et sortant de l'ARMP

a été conçu pour notre pays qui est jugé aujourd'hui conforme à tous les standards internationaux. Parmi tous les organes de contrôle, que ce soit la DG-CMP, le comité de règlement des différends, l'ARMP est un maillon essentiel. C'est pour cette raison qu'il y a un nouveau dynamisme qui doit être donné à l'ARMP. Quand le Premier ministre a pris ses fonctions, il n'a pas voulu procéder à des réformes immédiatement, mais à la suite du rapport que nous avons reçu de l'Inspection générale des finances, il a été obligé de prendre un certain nombre de mesures. Et pour assurer la transition, il y a des autorités qui ont été mises en place de manière provisoire. Aujourd'hui,

il a plu à son Excellence, Monsieur le président de la République, de nommer les membres du conseil d'administration. Cela veut dire que le processus va continuer. Aujourd'hui, nous commençons par l'installation du conseil d'administration. Demain, le processus va se poursuivre ».

Et le directeur de cabinet a conclu en ces termes : «*Le souci du Premier ministre est que cet organe fonctionne correctement et de manière efficace. Le Premier ministre a surtout l'ambition que l'ARMP puisse avoir la maîtrise de toute la chaîne de la commande publique et puisse être au courant de ce que toutes les autorités contractantes de la République font, pas seulement à Kinshasa, mais même*

à travers le pays. Il s'agit donc d'une mission importante pour le nouveau conseil d'administration, pour assurer notamment l'essaimage de l'ARMP à travers l'ensemble de la République parce qu'il y a beaucoup de contrats qui échappent au contrôle aujourd'hui de l'ARMP ».

Présidente du conseil d'administration sortante, Marie-Josée Kau Kau a aussi remercié le président de la République et le Premier ministre pour la confiance placée en elle durant toute la période de son mandat. Elle a brossé la situation actuelle de l'ARMP sur tous les plans, avant de souhaiter un fructueux mandat au nouveau conseil d'administration. Le nouveau président du conseil d'administration, Armand Tshamala Kanyinda a,

pour sa part, rendu un vibrant hommage au président de la République pour le choix porté sur sa personne. Il a promis de travailler d'arrache-pied pour assurer, non seulement la visibilité de l'ARMP, mais aussi et surtout lui permettre de réaliser ses missions régaliennes dans le respect des orientations du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, son autorité de tutelle.

L'ARMP est un organe normatif pour la mise en œuvre de la réforme des marchés publics en République démocratique du Congo. Cette mise en œuvre de la réforme des marchés publics a été matérialisée par la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, prise pour parer aux insuffisances constatées dans le chef de l'Ordonnance-loi n°69-054 du 05 décembre 1969 et à ses mesures d'application devenues obsolètes face aux impératifs de transparence, d'économie et d'efficacité. Aux termes de son décret organique, l'ARMP a pour mission d'assurer, en RDC, la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégations des services publics. Elle assure notamment la transparence du système des marchés publics et des délégations des services publics, des procédures de passation, d'attribution, d'exécution et de contrôle des marchés publics, en vue de tourner définitivement la page des périodes sombres de l'histoire de la RDC en la matière.

Martin Engimo

LÉGISLATIVES 2023

Lorsque les candidats députés placent leurs proches comme suppléants

À la clôture de l'opération de dépôt des candidatures pour l'élection des députés nationaux, le 23 juillet dernier, un triste constat crève les yeux. Plusieurs candidats ont choisi des proches comme suppléants.

Quoique décriée lors du scrutin de 2018, cette vile pratique continue à rythmer la vie politique du pays tout en posant un sérieux problème d'éthique, de morale et de justice. La suppléance, entendue comme mode de remplacement d'un député empêché d'exercer son mandat pour diverses causes (art. 116 de la loi électorale) est très mal interprétée dans son essence en RDC. La plupart des candidats députés préfèrent, en effet, aligner leurs membres de famille plutôt que ceux de leurs partis politiques afin de faire

bénéficier leur cercle familial restreint des avantages pécuniaires accordés aux élus du peuple. Les députés Christophe Mbozo, Colette Tshomba, Adolphe Muzito et Olive Mudekereza, (pour ne citer que ceux-ci), ont choqué la conscience collective lorsqu'on a découvert les liens familiaux étroits existant entre eux et leurs suppléants.

S'il ne s'agit pas du mari ou de la femme, c'est soit le fils ou la fille qui est aligné au grand dam des membres du parti souvent utilisés comme marche-pied. Le cas de Del-

ly Sessanga est plus révélateur à ce sujet étant donné qu'il était de ceux qui ont suggéré l'interdiction de «porter comme suppléants des parents en ligne directe ou collatérale, ascendante ou descendante, jusqu'au deuxième degré inclus». Et curieusement, le leader de l'Envol sera un des premiers à bafouer cette disposition - toujours sujette à controverse au Parlement - en plaçant sa propre fille comme suppléante. La même logique de suppléance prévaut également dans les autres niveaux de scrutins auxquels les dé-

putés candidats ont souscrit tel que la provinciale. Une fois appelés à d'autres fonctions, ils sont automatiquement remplacés par leurs membres de famille.

Pour tout dire, cette pratique ne permet pas de fédérer autour des idées politiques, ou mieux de consolider la légitimité des institutions ainsi que la représentativité sociale. De la sorte, les colistiers venant en ordre utile des voix n'auront que leurs yeux pour pleurer. Bien que non interdite par la loi, la suppléance familiale demeure une pratique qui frise le népotisme,

car faisant passer les intérêts de la famille avant ceux du parti. Quand bien même ses partisans allèguent qu'ils se sentent plus en sécurité avec les leurs, il est clair que la pratique accentue le clientélisme en créant un système de privilèges familiaux. À tout prendre, il appartient aux électeurs de bien faire le choix en sanctionnant par leur vote, tous les candidats qui seraient trempés dans cette magouille électorale du type familial au nom de l'équité et de la justice sociale.

Alain Diasso



RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO)

« A bâtons rompus »

Nouvelle formule en une journée, en trois séquences

Ce Jeudi 24 août 2023 de 13 h à 17 h

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

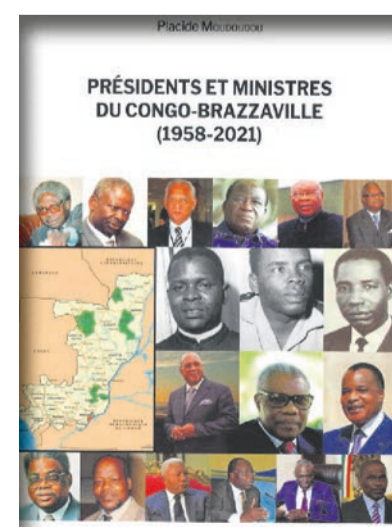
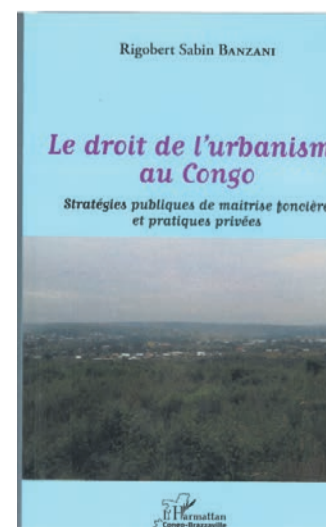
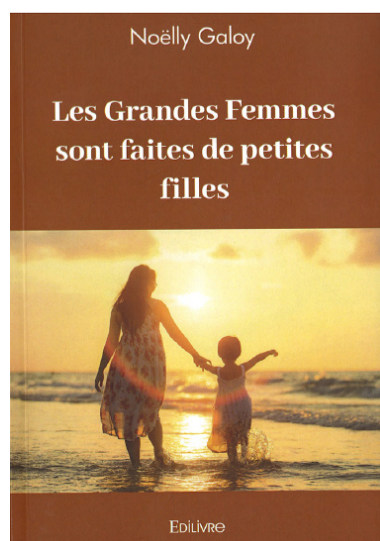
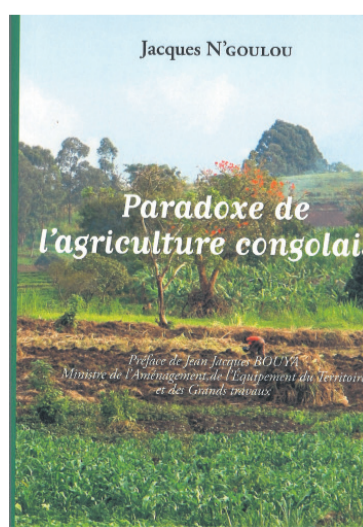
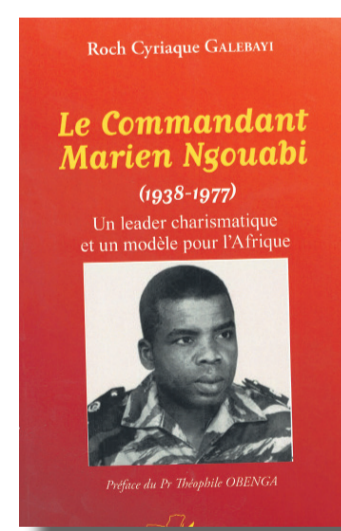
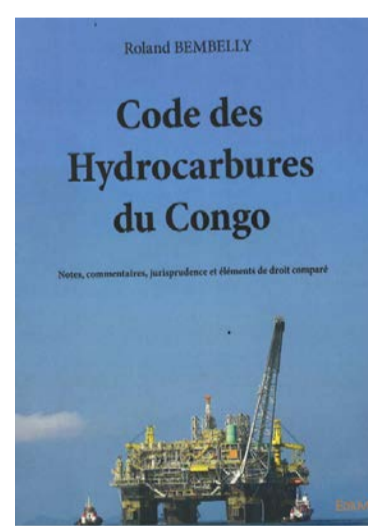
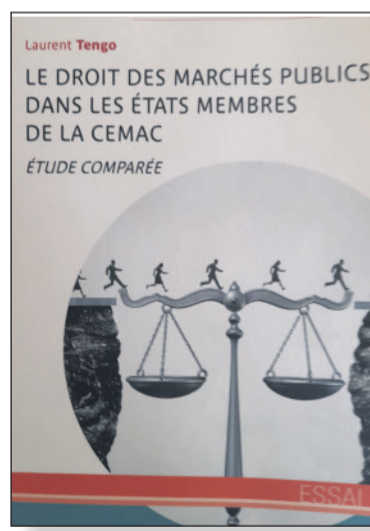
Ecrivains :

1. Fidèle Biakoro Pambou Lenormeux *Les Stigmates*
2. Abdallah Denis NGuesso *Les jeunes années d'un producteur, la gomme, le pouvoir, énigmes et les genoux de la grand-mère*
3. Ferréol Gassackys *Paul Pascal Gassackys, mon père*
4. Henri Djombo *Gahi ou l'affaire autochtone*
5. Noel Kodia-Ramata *La poésie congolaise en mouvement*
6. Emile Gankama *Pouvoir, tradition, modernité – l'école de Denis Sassou Nguesso*

Comité de pilotage : Florent Sogni Zaou - Emilie Eyala - Bénédicte De Capèle



EN VENTE



ETAT DE SIÈGE AU NORD-KIVU ET EN ITURI

Les recommandations de la table ronde seront soumises au président Tshisekedi

Au nom du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a clôturé, le 16 août, au Palais du peuple à Kinshasa, les travaux de la table ronde sur l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Durant trois jours, soit du 14 au 16 août, les participants venus de différentes institutions, des provinces du pays, les gouverneurs militaires de deux provinces sous état de siège, les députés provinciaux et les forces vives de la République ont analysé, à travers trois commissions, les options relatives à la levée, à la requalification ou au maintien de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Dans chacune de ces commissions, plusieurs recommandations ont été formulées et coulées sous forme d'un rapport destiné au chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi.

Dans son allocution de clôture de ladite table ronde, le Premier ministre Sama Lukonde a, d'entrée de jeu, rendu un vibrant hommage au président de la République qui lui avait conféré le mandat de convoquer et d'organiser cette table ronde qu'il a su bien conduire en tant que modérateur des travaux. Tout en promettant de transmettre le rapport final de ce forum au président de la République, à qui la pri-

meur est réservée pour des directives appropriées, le chef du gouvernement a remercié tous les participants à ces assises qui n'ont ménagé aucun effort pour produire un travail de qualité.

Notons que depuis son accession à la magistrature suprême en janvier 2019, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, fait de tout son mieux pour trouver une issue définitive à la question de l'agression dont la République démocratique du Congo est victime, depuis plusieurs décennies, dans sa partie orientale principalement, de la part du Rwanda, et l'insécurité entretenue par les groupes armés, aux conséquences néfastes et incalculables sur les plans économique, social, sanitaire, environnemental, éducatif et autres. Cela, sous l'indifférence totale et presque généralisée de la communauté internationale. Fidèle à son crédo « le peuple d'abord », le président Fatshi tient à redonner de l'espoir à la population de cette partie du territoire national, qui ne demande rien



Sama Lukonde clôture les travaux de la table ronde sur l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri

que le retour de la paix. C'est dans ce cadre qu'il avait pris, le 3 mai 2021, des ordonnances portant état de siège et ses mesures d'application. Depuis, le gouvernement de la République travaille sans relâche pour l'application de ces mesures. Et dans la foulée, le Premier ministre a ef-

fectué, avec le Parlement et d'autres partenaires, au total 4 missions dans le Nord-Kivu et l'Ituri, pour recueillir les préoccupations des parties prenantes et de toutes les forces vives, en vue d'évaluer les avancées enregistrées et les défis qui restent à relever. Toutes les informations re-

cueillies au cours de ces missions mixtes ont été soumises au président de la République qui, en réponse, a décidé de convoquer cette table ronde devant lui permettre de lever l'option bien éclairée sur la levée, le maintien ou la requalification de l'état de siège.

Martin Engimo

FÉCOFA

Le Conor alerte les ligues et clubs sur les dispositions pratiques

Les championnats nationaux et locaux de football 2023-2024 démarrent le 23 août, selon les dispositions prises par le comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Aussi les instances sportives et les clubs sont-ils appelés de se préparer conséquemment aussi bien sur le plan sportif qu'administratif. Dans une correspondance adressée aux ligues nationales et provinciales, le Conor invite à justement prendre des dispositions pratiques. «Messieurs les présidents des Ligues, il nous semble bon de rappeler à votre attention et celle des clubs évoluant dans vos entités respectives les dispositions ci-après : le paiement intégral du droit de participation ; le respect strict des dispositions publiées par la direction technique na-



Le comité de normalisation de la Fécofa

tionale concernant la qualification des entraîneurs principaux de la Ligue I, Ligue II, et les Ligues provinciales ; la présentation des contrats liant des clubs à leurs entraîneurs et joueurs ; et enfin, avoir une équipe d'âge », insiste le Conor dans sa correspondance datée du 17 août.

Le non-paiement du droit de participation et le fait de ne pas remplir ces dispositions consacreront la renonciation à participer au championnat. Et cela sera sanctionné conformément aux règlement, prévient l'actuelle équipe dirigeante de la Fécofa, mis en place par la Fifa et la CAF pour ramener la légitimité et la légalité à l'instance faitière du football congolais avec à la clé l'organisation en novembre prochain des élections au sein de la Fécofa.

M.E.

«Messieurs les présidents des Ligues, il nous semble bon de rappeler à votre attention et celle des clubs évoluant dans vos entités respectives les dispositions ci-après : le paiement intégral du droit de participation ; le respect strict des dispositions publiées par la direction technique nationale concernant la qualification des entraîneurs principaux de la Ligue I, Ligue II, et les Ligues provinciales ; la présentation des contrats liant des clubs à leurs entraîneurs et joueurs ; et enfin, avoir une équipe d'âge »

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 3e journée

Marvin Baudry était titulaire lors du succès de Laval sur Rodez (1-0). Une première titularisation de la saison, ponctuée de solidité défensive et de relances parfois imprécises. Remplacé à la 76e par Baldé, buteur à la 81e.

Sans Mons Bassouamina, aux soins, Pau bat le Paris FC 2-0.

Annecy cartonne Dunkerque 3-0. Titulaire dans l'axe central, Kévin Mouanga a livré une prestation solide. Averti à la 76e pour une faute sur Ipiélé. Aligné comme attaquant de pointe, qui n'est pas son poste de prédilection, Ipiélé a manqué de ballons pour se montrer vraiment dangereux.

Niels Nkounkou a réintégré le groupe de Saint-Etienne cette semaine. Titulaire face à Quevilly-Rouen, le piston gauche, dont le départ à Francfort tarde à se concrétiser, a participé à la première victoire de la saison des Verts (2-1).

Allemagne, 2e journée, 3e division

Yann Mabella n'est pas entré en jeu lors du match nul concédé par le Waldhof Mannheim face à Lübeck (2-2).

Angleterre, 4e journée, 3e division
Enfin une victoire pour Northampton, face à Peterborough (1-0). Rempla-



Premier match de la saison pour Nkounkou, dont le départ à Francfort tarde à se concrétiser (DR)

çant, William Hondermarck est entré à la 59e au poste de sentinelle devant la défense. Le promu est 16e.

Arménie, 4e journée, 1re division

Deuxième match de rang sur le banc pour Christoffer Mafoumbi. Robert Arzumanyan lui a préféré le portier italo-camerounais Vimercati dans les cages pour la réception de Shirak (4-0). Notons que le FC Noah, leader du championnat, vient de recruter l'ancien Léopard Dieumerici Mbokani.

Pays-Bas, 2e journée, 1re division
Brayann Pereira est entré à la 56e lors du revers de Nimègue chez l'Heracles Almelo (1-2).

Portugal, 2e journée, 1re division

Deuxième victoire de rang pour Boavista, qui s'impose 4-1 à Portimoense. Avec Gaius Makouta titulaire au sein du milieu à trois portuan. A la 9e minute, sollicité par Malheiro pour un une-deux, il distille un délicieux extérieur du pied qui permet au latéral droit de partir au

centre qui amène le 2-0.

Ukraine, 4e journée, 1re division

Polissya l'emporte à Chersky (2-1). Beni Makouana était titulaire. Remuant, il a pesé sur la défense et mené quelques contre-attaques.

Russie, 6e journée, 3e division
Titulaire, Erving Botaka Yoboma a été expulsé à la 84e lors du revers de Oufa chez la réserve de Krasnodar (0-1).

National 1, 2e journée

Aux soins, Fred Dembi n'est pas entré en jeu lors du revers du Red Star sur le terrain du Goal FC (1-3).

Randi Goteni, titulaire au milieu, et Marignane-Gignac sont balayés à Avranches (0-3).

Rouen est tenu en échec par Nîmes (1-1). Titulaire,

Christopher Ibayi a touché du bois à la 22e avant de voir le gardien des Crocos s'interposer sur un coup-franc bien tiré (52e) avant d'être remplacé à la 68.

Jason Ngouabi n'était pas dans le groupe de Cholet, battu à Villefranche-sur-Saône (0-2).

Sans Rodney Mazikou, non convoqué, Châteauroux dispose de Niort (2-0). Natanaël Bouékou a joué toute la rencontre dans l'entrejeu des Chamois.

Camille Delourme



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



LIVRE Roch Régis Bikoua présente « Un regard sur l'environnement au Congo »

Publié aux éditions Congo-Brazzaville Information (CBI) depuis le 5 juin, date significative qui représente la Journée mondiale de l'environnement, le livre de Roch Régis Bikoua a été présenté et dédicacé au cours d'une cérémonie tenue à l'hôtel de ville de Brazzaville.

La cérémonie a été marquée par plusieurs allocutions, parmi lesquelles celle du représentant de la maison d'édition, qui a reconnu que Roch Régis Bikoua a réussi à faire rêver ses compatriotes. « Vous avez prouvé aux Congolais et toute la nation que vous êtes un intellectuel à qui il fallait prêter une attention particulière... Vous êtes dans la lignée des grands militants africains comme Wangari Maathai, une femme kényane qui fut Prix Nobel de la paix pour avoir passé toute sa vie à promouvoir la protection de l'environnement de son pays, le Kenya... En lisant le livre, j'ai pu comprendre que vous maîtrisez parfaitement l'environnement de votre pays et les différents mécanismes de protection environnemental », a-t-il signifié.

Pour le directeur général de la maison d'édition CBI, Lassy

Mbouity, « ce livre n'est que l'aboutissement d'un long travail. En lisant le livre, on n'a pas trop de mal à retrouver certains traits du visage de notre pays comme la forêt du Mayombe, la vallée du Niari ou le fleuve Congo. Son engagement s'est exprimé avec le courage, la détermination, cette envie de toujours faire la différence, de vraiment entrer dans l'histoire. Nous pouvons dire que son premier livre est une réussite totale pour une éventuelle belle carrière dans l'avenir », a expliqué le directeur général de la maison d'édition CBI.

Les membres de l'association Espoir pour l'avenir climatique (AEAC) que préside Roch Régis Bikoua n'ont pas manqué de tarir d'éloges pour leur président. Roch Régis Bikoua, dit le représentant de l'AEAC, est un écrivain, mais c'est d'abord un

environnementaliste par excellence. Il a tout donné pour mieux connaître l'environnement de son pays, le Congo. A travers ce livre, dit-il, l'auteur a lancé de messages envers la société congolaise afin de promouvoir la protection de l'environnement.

Mieux connaître son environnement

Roch Régis Bikoua a de prime abord signifié que depuis 2007 jusqu'à aujourd'hui, il a toujours passé son temps à étudier l'environnement du Congo. Il s'est rendu compte qu'il manque une volonté de la part des populations du Congo en particulier à promouvoir la protection de son environnement. C'est pourquoi à travers cet ouvrage, il a donné la chance à chacun de mieux connaître l'ensemble des éléments physiques, chimiques ou biologiques, naturels et artificiels, qui lui entourent. Le Congo, dit-il, est grand, riche et extraordinaire. C'est d'ailleurs ce qui lui a motivé à voyager dans la quasi-totalité des départements du Congo. « Nous avons dans notre pays un président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui



est un grand militant qui lutte pour la protection de notre environnement. Je veux parler de la Journée nationale de l'arbre au Congo qui est célébrée le 6 novembre de chaque année depuis 1984. Une initiative qui a été reprise dans plusieurs pays du monde. Je crois qu'en ce moment c'est un pari réussi », a-t-il souligné. « Un regard sur l'environnement au Congo » invite chacun à une prise de conscience collective,

dans le but de promouvoir les Objectifs de développement durable qui ont été définis en 2015 par les Nations unies, en particulier la protection de l'environnement. L'auteur a signifié que dans la première partie de son livre, il dresse un état des lieux de la situation actuelle de l'environnement en République du Congo. Il a présenté de manière plus claire les différentes références qui caractérisent l'environnement au Congo. A titre d'exemple, il a cité le point culminant, 1 020 mètres, qui est le mont Nabemba. Les conséquences du changement climatique, dit l'auteur, deviennent irréversibles et frappent de plein fouet les populations les plus fragiles, dont le Congo qui représente une zone vulnérable même si la responsabilité de chacun sur les causes du changement climatique ne sont pas avérées.

« Je pense qu'il est obligatoire, en tant qu'être humain responsable, de mieux connaître son environnement pour plus de sécurité, et promouvoir sa protection individuellement ou collectivement », a-t-il indiqué.

Bruno Okokana

HUMEUR

Et les domiciles du salarié et du retraité...

Disons-le sans langue de bois. C'est le domicile du parent salarié qui est le plus fréquenté par les parents, notamment oncles, tantes, cousins, neveux, nièces, frères et autres. Ce constat qui se fait chaque jour qui passe dans nos différentes localités devient comme un comportement partagé par tous. Le commun des mortels sait pertinemment que ces gens-là vont plus chez le parent actif pour lui poser plus de problèmes d'argent que pour des simples visibles familiales.

Nous ne sommes pas ici en train de dire que les parents sont encombrants quand ils arrivent chez l'un des membres de la famille, mais nous constatons que c'est plus chez le parent salarié qu'ils viennent de plus en plus quand ils apprennent que les salaires sont payés. Alors nous nous interrogeons si ces visites ne sont pas l'arbre qui cache la forêt. Autrement, est-ce que c'est par amour parental que ces parents aiment plus visiter le parent salarié et que celui admis à la retraite ? là est la question

« Ils n'ont plus rien à gagner chez moi », disait un jour un retraité qui s'étonnait du comportement que ses oncles, tantes, cousins, frères et sœurs affichaient vis-à-vis de lui. Pour ce retraité, quand on est encore actif, on a plus de parents. Et retraité, on a plus de visiteurs. Des cris de joie des anniversaires que l'on entendait tous les jours ont disparu de son habitation. Quel comportement familial ! Où est donc l'amour familial ou parental ? ici nous parlons bien de l'élasticité parentale que ce soit du côté maternel ou paternel. Nombreux sont des parents qui visitent leurs cousins ou neveux salariés, non par amour sincère, mais dans l'intention de poser leurs problèmes financiers.

Et si le neveu ou le frère salarié veut se rendre compte que ces visites interminables sont calculées, qu'il cesse de mettre « la main dans la poche », il va constater que certaines visites vont disparaître d'elles-mêmes. Ce qui est encore plus étonnant, que l'on soit fatigué ou pas, absent du domicile ou non, ils restent là jusqu'aux heures tardives, car ils savent pertinemment quand ils vont croiser le salarié de la famille, leurs problèmes seront résolus, autrement dit, leurs inquiétudes financières seront apaisées.

C'est ce comportement qui mène parfois certains salariés de la génération actuelle de boucher totalement les oreilles aux pleurs des neveux, cousins, tantes, oncles et autres. « Quand papa travaillait, ses parents arrivaient nombreux dans notre parcelle, mais aujourd'hui papa est retraité, personne ne le rend visite et cela nous donne matière à réflexion », propos d'une demoiselle salariée qui fustigeait publiquement le comportement calculé des parents de son père. Ce comportement blâmable fait partie des antivaleurs qui ne disent pas leurs noms. C'est cette façon de faire qui risque de fragiliser des liens familiaux. Cessons avec cette attitude, car elle peut pousser l'actuelle génération salariée à être renfermée sur elle-même.

A bon entendeur salut !

Faustin Akono

IN MEMORIAM



Arrachée à l'affection de sa maman et de sa famille " Jolie nadine Massamba " s'en est allée ; le voyage sans retour de sa fille unique pèse le poids de cette pensée Bakougo fille unique " Kiakou-Kiakou ; Tiangana-Tiangana ".

Béatrice Kwalé prie toutes les personnes qui l'ont connue, estimée et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire " Repose en paix ".

Pour le soutien multiforme reçu lors du rappel à Dieu de sa fille, elle témoigne une fois de plus sa gratitude à : madame Georgette Okemba et son époux, le conseiller spécial du chef de l'Etat Jean Dominique Okemba, au prophète des nations Carmel Otto Mbongo.

Maman Béatrice Kwale
06 603 83 13-056087977

CEAAC

Le Haut conseil des affaires se veut être un moteur de développement économique

Reçue en audience le 18 août à Brazzaville par le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, la délégation du Haut conseil des affaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (HCA-CEEAC) a présenté ses projets et initiatives en cours visant à renforcer la coopération économique entre les pays de la sous-région.



Les deux parties à l'issue de l'audience DR

Conduisant la délégation, le président du HCA-CEEAC, Éric Monga Mumba, a rappelé l'importance de son institution dans la promotion des affaires et de l'investissement dans la région pour relever les défis économiques communs. Les deux parties ont également discuté des moyens de faciliter les échanges commerciaux, d'encourager les investissements et de travailler en étroite collaboration pour promouvoir le développement économique et industriel de la CEEAC.

Cette rencontre de prise de contact a permis, en effet, au ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé et au bureau du HCA-CEEAC d'échanger sur le lancement et le fonctionne-

ment effectifs de cette organisation nouvellement créée. Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a, de son côté, exprimé sa satisfaction de recevoir la délégation du nouveau bureau exécutif. Il a, par ailleurs, salué les efforts du HCA-CEEAC dans le domaine de la coopération économique entre les pays de la CEEAC. Le ministre a, enfin, mis en avant les opportunités d'investissement et de développement industriel présentes dans l'espace CEEAC et souligné la nécessité de promouvoir le secteur privé et d'encourager les investissements étrangers pour stimuler la croissance économique et créer des emplois.

Parfait Wilfried Douniama

SÉNATORIALES 2023

Des surprises et confirmations

Les 1154 conseillers départementaux et municipaux étaient appelés aux urnes ce 20 août pour départager les 113 candidats aux élections sénatoriales. Au finish, il y a eu des surprises et des confirmations dans certains départements.



Si les tendances sorties des urnes placent largement le Parti congolais du travail (PCT) en tête, surtout dans la partie septentrionale du pays, où tous ses candidats ont été élus dans la Likouala, la Sangha, les Plateaux, la Cuvette et la Cuvette Ouest ainsi qu'à Brazzaville, des surprises ne sont pas, cependant, à exclure.

A Brazzaville, par exemple, le nombre des sénateurs du PCT est passé de quatre à cinq. En effet, les cinq candidats du parti au pouvoir sont tous passés. Mais Jeanne Françoise Leckomba Loumeto Pombo a été élue de justesse face à Jean Didace Médard Moussodia (63 voix contre 62). La gagnante de cette élection sera, sans nul doute, la candidate indépendante Andréa Carole Sassou N'Guesso qui a obtenu 69 voix.

Le PCT a également fait une percée dans le département de la Bouenza où ses sénateurs sont passés d'un à trois, mettant à genoux l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui a perdu ses deux sièges au Sénat. Le premier parti de l'opposition congolaise a enregistré le départ de Joseph Yedikissa Dhadié qui assumait les fonctions de deuxième secrétaire dans l'an-

ancien bureau. Ange Edouard Pougui n'étant pas candidat à sa propre succession.

Le PCT a conservé aussi ses deux sièges dans le département de la Lékoumou où quatre indépendants ont gagné. Dans le Kouilou, les tendances placent largement le PCT en tête avec quatre sénateurs contre un dans la législature finissante. Le Mouvement action et renouveau (MAR) et le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) ont obtenu un député à chacun. Le parti socle de la majorité présidentielle a également gardé ses trois sièges à Pointe-Noire devant le RDPS un, le Club 2002-PUR un et le MAR un aussi.

Dans le Pool, le Parti républicain et libéral (PRL) a fait son entrée avec l'élection de Chara Rebecca Moundelé-Ngollo, alors que le PCT a maintenu ses trois sièges. Idem pour le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCD-DI) et le Rassemblement citoyen (RC) qui ont conservé chacun son siège.

L'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) est passé à côté de ses objectifs. Aucun de ses six candidats n'a été élu.

P.W.D.

RÉFLEXION

Plus les jours passent ...

Oui, effectivement, plus les jours passent plus il devient évident que le sort de l'humanité dans son ensemble se jouera d'ici à la fin de ce siècle. Autrement dit que les décennies à venir seront à tous égards décisives pour notre espèce qui avait conquis la planète tout au long des millénaires précédents mais qui, visiblement, n'a pas jusqu'à très récemment pris la juste mesure du danger mortel que génère sa suractivité et les atteintes que celle-ci porte à la Terre où elle vit.

Le danger qui nous menace tous est d'autant plus grand que les nouvelles technologies ne font qu'aggraver ces dérives au lieu de les combattre et que la véritable révolution que porte en

elle l'émergence anarchique de l'intelligence dite « artificielle » ne peut qu'accélérer le phénomène. D'où l'idée aussi simple que difficile à concrétiser selon laquelle l'humanité doit se mobiliser, s'unifier dans le temps présent afin de prévenir tant qu'il en est temps un futur qui s'annonce ingérable.

Le problème auquel se heurte aujourd'hui notre espèce animale résulte très largement de la volonté des grandes puissances d'affirmer leur autorité dans la sphère internationale sans tenir le moindre compte des dangers que porte en lui cet égoïsme. Avec cette terrible conséquence qu'aucune aide n'est apportée réellement aux nations du tiers-monde qui se mobilisent afin de protéger

la nature qui les entoure. Une mobilisation dont le Sommet des trois plus grands bassins fluviaux de la planète – Amazone, Congo, Bornéo-Mékong – qui se tiendra en octobre à Brazzaville donnera à coup sûr une image très précise.

Qu'il nous soit donc permis d'écrire ici que dans ce contexte très particulier rien n'est plus important pour le Brésil, les deux Congo et le Bassin du Congo, les pays du Mékong que de faire entendre leur voix avec force sur la scène mondiale : d'abord, bien sûr, pour rappeler le rôle clé qu'ils jouent dans ce combat vital pour la protection de la nature, mais aussi pour mobiliser l'opinion internationale qui prend peu à peu conscience du danger qu'elle court et dont la jeunesse

est visiblement prête à le faire.

Il doit désormais être clair pour tout le monde, sur les cinq continents de la planète, que l'égoïsme des grandes puissances conduit tout droit l'humanité à une série de catastrophes qu'elle s'avèrera incapable de combattre. Et que, de ce fait, le temps est venu de la mobilisation planétaire autour des nations jeunes du Globe. L'enjeu est tel que nul ne peut plus l'ignorer.

Parole d'un observateur dont les jours sont naturellement comptés et qui constatera, depuis l'autre monde, dans les années et les décennies à venir, si la raison a fini par l'emporter ici-bas sur la déraison.

Jean-Paul Pigasse